

qu'ils défendent ce que le journal programmatiste appelle emphatiquement "les droits de Dieu," tandis que la presse libérale ne saurait réclamer une telle prérogative, vu que, lorsqu'il s'agit d'elle, lui laisser dire ce qu'elle pense ne constitue plus de la liberté de la presse, mais de la vraie licence. En d'autres termes, le pieux journal n'est pas pour la liberté de la presse telle qu'on l'entend ordinairement, mais bien pour le monopole de cette liberté par ceux qui appartiennent à la même coterie que lui et professent les mêmes principes réactionnaires. Pour ces derniers, liberté illimitée de tout dire; mais pour les libéraux le baillon et les menottes. Voici au reste comment il formule sa pensée à ce propos :

"M. le juge Routhier a fait une dissertation sur les conséquences de la liberté de la presse; mais il n'eût peut-être pas exprimé certains doutes, s'il n'avait confondu la liberté avec la licence de la presse, car ce sont deux choses bien différentes. La presse laissée libre de défendre l'Eglise et l'Etat n'est pas la presse laissée libre d'attaquer les deux ou de soutenir l'Etat contre l'Eglise. La première ne saurait manquer de faire une grande somme de bien, si elle jouit de sa pleine liberté, mais si la seconde a la même latitude, c'est alors seulement qu'on peut douter laquelle l'emportera. Il ne tiendrait qu'aux autorités de réprimer la mauvaise presse pour faire disparaître le doute, c'est là tout le problème, et il n'est pas d'une solution aussi compliquée qu'on le représente souvent."

Puis, après cet appel fait aux autorités de proscrire la presse libérale, il faut entendre le pieux journal gémir sur l'erreur de jugement commise par M. le juge Routhier lorsqu'il a condamné le rédacteur du *Canadien* à l'amende ou à la prison; car qu'on y pense, oser frapper un membre de la secte! Comme M. le Juge, en lisant cet article, a dû éprouver du remords d'avoir manqué si gravement à ses devoirs de programmatiste! Nous voyons d'ici la larme qui a perlé à sa paupière, quand il aura vu quelle peine il avait causée à ses confrères en réaction :

"Sans donc entrer, dit-il, dans le mérite de la cause du *Canadien*, la première chose qui frappe dans la condamnation qu'il a subie, c'est cette rigueur que ne tempère aucune sollicitude, ni aucune prédilection; sollicitude, prédilection à laquelle cependant ont droit les écrivains qui consacrent leurs veilles et leur talents à écrire des journaux pour la défense de la doctrine catholique, dans les choses qu'ils font pour la défense de cette même doctrine."

Cette malencontreuse condamnation jointe au fait que l'Hon. Juge s'est adressé aux sources minérales de Caledonia, de préférence à la bonne Ste. Anne, pour la guérison de ses rhumatismes, a dû passablement lui aliéner l'estime de la sainte clique. Mais ce qui achèvera de le perdre aux yeux des programmatistes, c'est le jugement qu'il sera inévitablement obligé de rendre contre M. Langevin dans la contestation de Charlevoix. Franchement, nous compatissons de tout cœur à la position embarrassante et presque inextricable dans laquelle se trouve l'Hon. Monsieur, et nous faisons des vœux pour qu'il en sorte, pas trop mutilé.

Luigi et le *Réveil* ont été censurés à peu près vers le même temps par l'archevêque de Québec. Le *Réveil* s'est contenté de faire une réponse vigoureuse et digne à la lettre-circulaire qui le dénonçait, puis il s'est occu-

pé d'autre chose. Mais Luigi est un petit abbé tenace, à qui il n'est pas facile de faire lâcher prise. Quand il a entrepris quelqu'un, il faut voir comme il s'étudie à l'abîmer. C'est alors qu'il fait flèche de tout bois, qu'il sait se servir de mille moyens, inventer mille engins de guerre pour terrasser celui dont il est l'ennemi. Pour le quart d'heure, son ennemi c'est l'archevêque. Aussi, il faut admirer avec quelle ingéniosité il sait le souffleter de cent façons diverses. Il vient de donner un nouvel exemple de son savoir-faire en ce genre. Un nouveau bref de Pie IX, condamnant, à ce que prétend Luigi, les catholiques libéraux, a été adressé dernièrement au Congrès des catholiques allemands de Munich. L'espiègle abbé affirme que la peinture qui y est faite d'un catholique libéral récalcitrant aux ordres du Saint-Siège peut s'appliquer à Mgr. Taschereau, qui a osé dire que, lui, Luigi, était un polémiste dont les écrits font plus de mal que de bien à la cause qu'ils prétendent servir. Voyons ce qu'il dit et admirons :

"Il est encore d'autres signes auxquels Pie IX nous dit que nous reconnaitrons les catholiques libéraux. C'est cette tendance à voir toujours de bonnes dispositions chez les ennemis de l'Eglise, quand, fatigués d'une lutte longue et stérile, ils annoncent d'une manière ou d'une autre qu'ils désirent des compromis; c'est cette prudence de la chair, cette modération, cette sagesse mal entendue qui n'a de reproches à adresser qu'aux combattants catholiques, c'est-à-dire à ceux qui écrivent ou qui parlent en faveur de la justice et de la vérité; c'est ce travers d'esprit ou de cœur qui ne voit d'imprudence, de désordre et de mal que chez ceux-là qui font effort pour amener le triomphe du bien sur toute la ligne; c'est ce faux zèle qui ne s'acharne que contre de tels combattants, qui les poursuit sans relâche, qui les signale partout comme des brandons de discorde et des turbulents qui gâtent tout, qui veut leur imposer silence envers et contre tous, coûte que coûte, sous prétexte que des polémistes de cette espèce, attaquant avec fureur tous ceux à qui ils en veulent, font plus de mal que de bien aux causes qu'ils prétendent servir."

Franchement, l'art de donner des camoufflets à un archevêque ne peut être poussé plus loin. Comme on voit aussi, elle débute bien, la grande guerre ecclésiastique, et ces petits combats d'avant-garde pourraient bien être le signal d'une mêlée générale. Qui vivra, verra.

Qui le croira? la *Minerve* a le toupet de nous rappeler à la question! On l'avouera, il est difficile de faire preuve de plus d'outrecuidance. Quoi! la vieille radoteuse ne s'est pas encore aperçue que c'est elle qui est à côté de la voie et bat la campagne d'une façon insensée! Mais alors on est donc bien aveugle et bien borné en ce quartier-là, pour qu'on ne finisse pas, à la fin des fins, par s'apercevoir de ce qui saute aux yeux de tout le monde. Non, il n'est pas possible d'être obtus à ce point! En effet, de quoi s'agissait-il dans cette discussion? La *Minerve* prétendait que l'archevêque avait bien fait de condamner le *Réveil*, parce qu'il avait pour programme les principes contenus dans la *Déclaration des droits de l'homme*. Là-dessus, nous ripostons en lui citant tout au long ce document et en la sommant de nous dire ce qu'il contient de pernicieux et d'anti-social. Pour toute réponse on nous injurie, on nous accuse d'impiété, on divague et l'on trouve le moyen, en trois phrases, de prouver à tout le monde qu'on n'a pas la moindre connaissance de l'histoire et qu'on ignore le premier mot des questions que l'on